

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

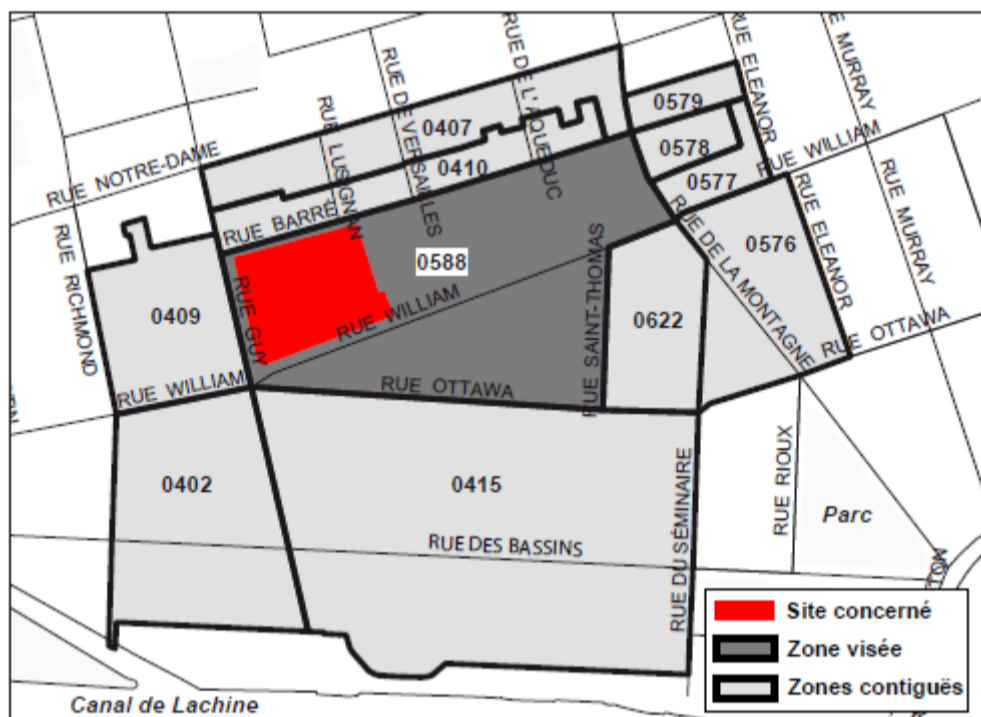
**Projet de résolution CA23 220096 adopté en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation (RCA04 22003)**

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le projet de résolution CA23 220096 visant à modifier certaines dispositions de la résolution CA18 220029, à abroger les résolutions CA19 220016, CA21 220019 et CA22 220410 et autoriser le redéveloppement de l'îlot formé des rues Guy, William, Barré et du prolongement de la rue Lusignan (lot 6 085 125 du cadastre du Québec) (dossier 1234334002) :

**PRENEZ AVIS** que le conseil d'arrondissement a adopté, lors de sa séance ordinaire du 13 mars 2023, le projet de résolution indiqué ci-dessus et tiendra une assemblée publique de consultation le **28 mars 2023, à 18 h**, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement située au 815, rue Bel-Air, 2<sup>e</sup> étage, en conformité avec les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1).

Ce projet de résolution vise la modification des autorisations et des conditions du projet particulier en vigueur, selon les autorisations et les exigences énoncées, de manière à permettre la mise en œuvre de la nouvelle vision de développement.

Le territoire concerné par ce projet particulier comprend la zone visée 0588 ainsi que les zones contiguës 0402, 0407, 0409, 0410, 0415, 0576, 0577, 0578, 0579 et 0622 situées sur le territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest, tel qu'illustré ci-dessous :



Lors de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement ou un autre membre du conseil d'arrondissement désigné par ce dernier, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de résolution ne contient pas de disposition propre à une résolution susceptible d'approbation référendaire.

Ce projet de résolution de même que le plan des zones concernées sont disponibles pour consultation au Bureau Accès Montréal situé au 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h.

Le sommaire décisionnel est accessible sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse [montreal.ca/articles/consultations-publiques](http://montreal.ca/articles/consultations-publiques).

FAIT à Montréal, le 20 mars 2023.

Le secrétaire d'arrondissement,  
Sylvie Parent, notaire